

Table ronde : « Penser globalement mobilité et aménagement pour répondre aux défis du développement durable »

JEUDI 26 Novembre 14H30 – 16H30

Sous l'effet conjugué de l'amélioration des infrastructures routières et de la hausse du prix du foncier dans les centres villes, la fin du XXe siècle a vu triompher la ville étalée : aujourd'hui, plus d'un urbain européen sur trois habite dans le périurbain.

Néanmoins, alors que cette situation aurait pu consacrer la suprématie de la voiture individuelle, le nombre de kilomètres parcourus en voiture diminue depuis 2005 alors que la fréquentation des réseaux de transport collectif explose, le vélo retrouve une nouvelle jeunesse et de nouveaux usages de la voiture se développent (autopartage, covoiturage).

Pour répondre aux défis du développement durable (exigences environnementales, solidarité des populations et des territoires, développement économique), quelle stratégie d'actions les collectivités territoriales doivent-elles mettre en place pour conforter et amplifier ces changements de comportements ?

Animateur :

Elus

Roland RIES, Président du GART, 1^{er} Vice-président de la CUS, Maire de Strasbourg, Sénateur du Bas-Rhin

Bernard SOULAGE, 1^{er} Vice-président délégué aux Transports, Déplacements et Infrastructures au Conseil régional de Rhône Alpes

Expert

Francis CUILIER, Directeur du Conseil de Développement Durable de la CUB à Bordeaux - Grand prix de l'urbanisme 2006

Philippe VAN de MAELE, Président de l'ADEME

Atelier N°1 : « Nouveaux services de mobilité durable pour les déplacements de courte distance »

MERCREDI 25 Novembre 16H30 – 18H

Comment les nouveaux services de mobilité (autopartage, vélos en libre service, transport à la demande) peuvent trouver leur place dans une politique globale de déplacements (PDU, PDE, urbanisme réglementaire, stationnement) ? Comment les systèmes d'information multimodale mais aussi les politiques de tarification intégrée peuvent-elles donner du crédit à ces nouveaux modes tout en restant complémentaires et en synergie avec les réseaux classiques de transports collectifs ? La majorité des déplacements en zone urbaine se font sur de courtes distances. Tandis que les modes actifs (marche à pied, vélo, etc.) sont particulièrement pertinents pour ce type de distances (inférieures à 3 km), l'automobile y conserve une part modale très élevée. L'augmentation des prix de l'énergie peut se traduire par une diminution de l'usage de l'automobile sur les distances moyennes et l'utilisation d'autres modes plus adaptés. Comment anticiper ces changements de comportements et organiser la ville des courtes distances ?

Animateur : Frédéric DENHEZ, journaliste - Conférencier

Elus

Eric QUIQUET, Président du SMT, 1^{er} Vice-président aux transports et au Plan climat de Lille Métropole Communauté Urbaine

Experts

Hubert PEIGNE, Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

Jean Claude GAYSSOT, Vice-président délégué aux transports délégué aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires au conseil régional du Languedoc-Roussillon, Ancien Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement

Christian PARRA, Vice-président délégué aux transports de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

François GOULARD, Président de la Communauté d'Agglomération de Vannes, Maire de Vannes, Député du Morbihan, ancien secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer

Bernard SOULAGE, 1^{er} Vice-président délégué aux Transports, Déplacements et Infrastructures au Conseil régional de Rhône Alpes

Jean-Baptiste SCHMIDER, Président de France auto-partage

Atelier N°2 : « Activité économique et transport de marchandises »

JEUDI 26 Novembre 9H30 – 11H

L'intégration des différents modes d'intervention logistique dans les politiques publiques de mobilité et d'aménagement durable reste à concevoir. En effet, les aménageurs des communautés d'agglomération ne savent pas spatialiser l'impact des différentes activités économiques en termes de flux et de distances parcourues. Quant aux services en charge des transports urbains, ils n'ont pas véritablement de prérogatives en la matière, la loi SRU ne faisant qu'imposer une harmonisation des horaires et des réglementations des livraisons pour le bon approvisionnement de l'agglomération, réglementations qui relèvent toujours des communes et des maires, détenteurs du pouvoir de police de la circulation. C'est pour cette raison que le GART plaide, à l'échelle des communautés d'agglomération et urbaines, pour une intégration du transport de marchandises dans le champ de compétence d'autorités organisatrices de la mobilité durable, « renforcées ». Il s'agit de clarifier les responsabilités entre les différents acteurs gérant la chaîne logistique sur le territoire (services des agglomérations, communes, logisticiens, gestionnaires de voirie). Comment sécuriser sur le plan juridique une intervention des AOTU en matière de livraison de marchandises ?

Animateur : Animateur : MOREL Christian, Chargé d'Affaire / Chercheur Transport Logistique Aménagement au CRET-LOG

Elus

Serge MERY, 1^{er} Vice-président du STIF, Vice-président chargé des transports et de la circulation au Conseil régional d'Ile de France, Conseiller général de Seine-Saint-Denis

Denis LEROY, Vice-président délégué aux transports, aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires à la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, Conseiller général de Charente-Maritime

Experts

Christian ROSE, Délégué général adjoint de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret, en charge des transports terrestres

Michel DUBROMEL Responsable Transports et Mobilité durable de France Nature Environnement

Philippe GRILLOT, Président de la Fédération des entreprises de transport et logistique de France

Atelier N°3 : « Usage des infrastructures routières et optimisation des voiries »

VENDREDI 27 Novembre 9H30 – 11H

Comment les AOTU peuvent, en liaison avec les autres collectivités gestionnaires des routes et de la voirie urbaine (conseils généraux, communes), mettre en place des politiques de réservation de voies, de péages différentiels, de maîtrise de la vitesse ? L'objectif de telles mesures est bel et bien de donner un avantage comparatif aux systèmes de TC (BHNS, covoiturage) sur l'usage de la voiture en solo.

Animateur : Michel HAGEGE, éditeur

Elus

Stéphane BEAUDET, 1^{er} Vice-président délégué aux projets de territoire, aux transports et aux déplacements à la Communauté d'Agglomération Evry-Centre-Essonnes – Président du Syndicat Mixte de Transports Essonne Centre - Maire de Courcouronnes

Philippe PEYROUX –Vice-président de la Communauté d'agglomération d'Arcachon (COBAS), Adjoint au Maire d'Arcachon

Thérèse THIERY, 1^{ère} vice-présidente de Cap Lorient et présidente de la commission déplacements et transports de Cap Lorient, Conseillère générale du Morbihan, Maire de Lanester

Franck SIEGRIST, Chef du Service des déplacements, transports et grands équipements au Conseil général du Bas Rhin

Atelier N°4 : «Performance et attractivité des réseaux»

MERCREDI 25 Novembre 10H – 11H30

Les ratios « Recettes sur Dépenses » diminuent inexorablement depuis de nombreuses années grevant de plus en plus les budgets Transports des collectivités locales. Cette évolution conduit les Autorités organisatrices de transport à s'interroger de plus en plus sur la performance de leurs réseaux et leur efficacité économique. Certaines expériences en France et à l'étranger démontrent les possibilités de rationalisation des dépenses par une refonte des réseaux.

Animateur : Yves MATHIEU, Missions Publiques

Elus

Louis NEGRE, Vice-président de la Communauté urbaine de Nice-Côte d'Azur, maire de Cagnes-sur-Mer, sénateur

Bernard RIVALTA, président du Syndicat des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise

Michel VAUZELLE, Président du Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur

Charles-Eric LEMAIGNEN, Président de la Communauté d'agglomération d'Orléans, 1^{er} adjoint au maire d'Orléans

Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'agglomération de Besançon, maire de Besançon

Atelier N°5 : «Les nouveaux enjeux de la tarification»

JEUDI 26 Novembre 11H – 12H30

De nombreuses Autorités Organisatrices s'interrogent sur la mise en place d'une grille tarifaire juste et équitable qui réponde aux enjeux financiers sans compromettre l'accès aux transports collectifs. La tarification intermodale et les nouveaux systèmes de billettique tout comme les nouvelles évolutions législatives (la Prime Transport et la loi RSA qui préconise le développement d'une tarification sociale basée sur des conditions de ressources) invitent à revisiter les pratiques tarifaires dans les différents réseaux tout en assurant une cohérence générale.

Experts

Claude CHAM, Président de l'Union Routière de France
CONTACT madame Adeline Olivier : 01 40 70 05 45

Experts

Bruno FAIVRE d'ARCIER, Professeur d'Université – Lyon2 -

Animateur : Guillaume DUVAL, Alternatives économiques

Elus

Eric CIOTTI, Président du Conseil Général des Alpes Maritimes

Stéphane COPPEY, Président du Syndicat mixte des transports en commun de Toulouse

Pierre MATHIEU, Vice-président délégué aux infrastructures et aux transports du Conseil régional Champagne-Ardenne

Jean SIRON, Vice-président du SMTC du Territoire de Belfort

Franck LENOIR, Vice-président de la FNAUT

Partenaires

MEDEF PACA*

Atelier « Dom Rom » Vendredi 27 novembre

10h30 – 12h30

Présidé par **Audry CORNANO**, Président du syndicat mixte de La Guadeloupe

Rencontre « Salon Matisse »
Hôtel Novotel Acropolis Nice (aux postes du Centre des Congrès)